

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W21-724059

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2364 Société : A94839

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAFIA Abdellatif

Date de naissance : 11/02/1952

Adresse : Résidence AL FERDAOUS VILLA n° 2

Bd Abdellah Ben Taâlib

Tél. : 0661313027 Total des frais engagés : 752,30

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr LAMNIJI Meryem
Médecin Nutritionniste Diabétologue
89 Bd Sidi El Hachem Etage N°7
Val Fleuri Casablanca
Tél 05 2225 87 48
INPF 091237230

Date de consultation : 16/10/2021

Nom et prénom du malade : Rafia Abdellatif Age : 71

Lui-même

Conjoint

Enfan

Nature de la maladie : diabète type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at~~l~~ médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/01/24	CS		Dr. LAMNIJI Meryem Médecin Diabétologue 89 Bd Sidi El Amin 3ème Etage N° 7 Val Fleuri - Casablanca 258748 Tél. 05 22 25 87 48 INPE : 091237230	Dr. LAMNIJI Meryem Médecin Diabétologue 89 Bd Sidi El Amin 3ème Etage N° 7 Val Fleuri - Casablanca 258748 Tél. 05 22 25 87 48 INPE : 091237230

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
16/01/24	377,30
16/01/24	125,30

*PHARMACIE VAL FLEURI Asmaâ
Casablanca Tel. 05 22 23 24 80*

ANALYSES - RADIGRAPHIES

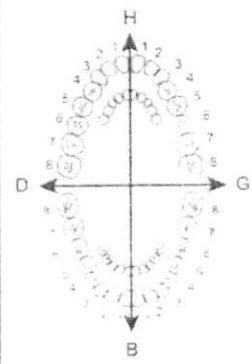
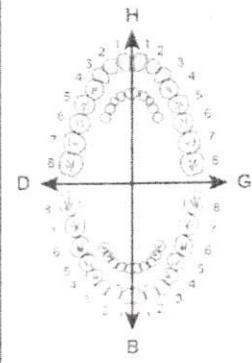
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins
Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
G	00000100	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

الدكتورة مريم لمنيجي

Docteur Meryem LAMNIJI

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca
Ancienne interne des hôpitaux de Casablanca
Diplômée de l'académie supérieure de nutrition
et de médecines holistiques de l'Ontario - Canada

Diabète

Nutrition clinique - Micronutrition

Surpoids - Obésité - Amincissement

Nutrition de l'enfant

Nutrition de la femme enceinte

محل فارسي
PHARMACIE VAL FLEURI
Mine. MERKASSI Asmaa
87, Av. Stendhal - Casablanca
Tel: 05 22 25 24 60

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
داخلية سابقة بمستشفيات الدار البيضاء
خريجة الأكاديمية العليا للتغذية والطب الشمولي بكلدا

مرض السكري

التغذية - التغذية الدقيقة

زيادة الوزن - السمنة - التخسيس

تغذية الطفل والمرأة العامل

Casablanca, le 16.10.2024

Mrs RAFI Abdellatif

17,50 x 2



- Alucophage 500 sur AD 500

1cp/j le soir après Repas x 3 mois

LOT : 7667
PER : 09 - 26
P.P.V : 17 DH 50

LOT : 7667
PER : 09 - 26
P.P.V : 17 DH 50

114,10 x 3

Crestor 5mg



1cp/j le soir après Repas x 3 mois

Dr LAMNIJI Mery
Médecin Nutritionniste Diététologue
89 Val Fleuri 7ème Etage N° 7
Stendhal - Casablanca
Tél: 05 22 25 87 48
INPF: 091237230

Maphar
Bd Alkimia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH
6 118001 183104

Maphar
Bd Alkimia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp pell b30
P.P.V : 114,10 DH
6 118001 183104

صيغة فال فلوري
PHARMACIE VAL FLEURI
Mine. MERKASSI Asmaa
87, Av. Stendhal - Casablanca
Tel: 0522252460

Tél : 0522 25 87 48 - Email : c

89, BVD Stendhal. Apt 7 3ème ét

لابق 3. فال فلوري. الدار البيضاء

6 118001 183104

6 118001 183104